

Votre préparation au mariage, dates et infos pratiques :

❶ **Accueil au Presbytère** par le P. Olivier ou par un autre prêtre : de préférence prendre rdv avec lui à l'accueil du presbytère.

❷ **Parcours fondamental de catéchèse pour adultes** (si vous ne l'avez pas déjà fait) en 3 soirées.



Dates (2 sessions au choix) :

- les jeudis 28/1, 4/2 et 11/2 de 20h30 à 22h
 - les samedis 10, 17 et 24/4 de 10h à 11h30
- au Cercle St Louis, place Alsace Lorraine (entrée par l'allée entre l'église et les Galeries L.)
Prévenez le presbytère de la date choisie.

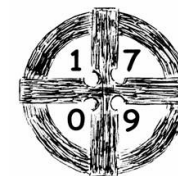
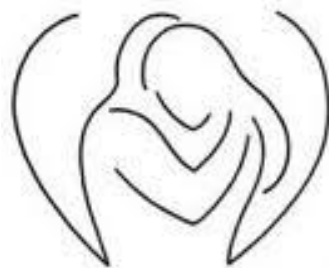
❸ **Préparation spécifique** : la session « CPM » (Centre de Préparation au Mariage), sur 2 jours, le vendredi soir (20h-23h) ou le samedi après-midi (14h-17h), et le dimanche (9h30-17h), soit à Lorient soit à Guidel

Date des sessions 2021 :

- Ven 15 et Dim 17 janvier à Lorient
- Ven 5 et Dim 7 février à Guidel ou Lorient
- Ven 12 et Dim 14 mars à Lorient
- Sam 13 et Dim 14 mars à Guidel
- Sam 17 et Dim 18 avril à Guidel

(cf. tract d'infos et d'inscription spécifique)

❹ **Préparation personnalisée** avec le prêtre ou le diacre qui célébrera votre Mariage : vous pourrez commencer les rencontres avec lui aussitôt après l'accueil par le Père Olivier.



Paroisse Lorient Centre
Saint Louis - Sacré Cœur

Tract infos
Mariage

2021

Contacts :

Presbytère de Lorient Centre :

1 rue de Turenne 56100 Lorient
02 97 64 39 64

paroisselorient@gmail.com
www.paroissedelorient.fr

Accueil de la paroisse :

permanence d'accueil au presbytère : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h samedi et vacances scolaires de 10h à 12h

Prêtre et diacre célébrants :

Père Olivier Lorne, responsable de la prépa. au Mariage de la paroisse (06 69 07 13 31)
Père Jean-François Audrain, curé
Père Antoine De Roeck, vicaire
Bruno Pouzoullic, diacre

Responsables du Centre de Préparation au Mariage (CPM) du Pays de Lorient :

Pascale et Marc DAMBLANS, 6 r des Camélias
56530 Quéven - 02 97 05 19 32 - 06 13 58 78 15
marc.damblans@cegetel.net
www.preparation-mariage.info/

Demander le Mariage à l'Eglise catholique



*Se préparer au Mariage,
une chance pour votre couple.*

Bienvenue !

« *Nous voulons nous marier* ».

Vous avez pris cette décision, tellement importante, longuement mûrie, et vous êtes venus vers l'Église. Qu'elle vous soit déjà familière ou encore un peu étrangère, l'Église se réjouit avec vous et s'engage auprès de vous. Ne vous inquiétez pas des choses matérielles; pour le dossier et la cérémonie, tout vous sera expliqué en temps opportun. Pour le moment, donnez la priorité à votre préparation humaine et spirituelle. Elle va orienter toute votre vie et vous ne la vivrez qu'une fois !

Comment va se dérouler cette préparation ?

en 4 étapes :

- 1 Au moment de votre inscription au Presbytère, ou aussitôt après, une **rencontre avec le P. Olivier** vous lancera dans votre préparation.
- 2 Un « **parcours fondamental** » sur la Foi et la vie chrétienne vous aidera à comprendre le sens du Sacrement de mariage, don de Dieu par Jésus-Christ.
- 3 Pendant la **session « CPM »** (Centre de Préparation au Mariage), vous approfondirez les clés de la réussite de votre couple.
- 4 Vous aurez enfin les **rencontre avec le prêtre ou le diacre** qui vous mariera, notamment pour préparer le déroulement de votre célébration.



Votre agenda est sûrement déjà très chargé, mais ces rencontres sont une priorité. Ce temps de préparation de votre mariage est un moment exceptionnel dans votre vie. Profitez-en pleinement !

Repères et détails pratiques

- ▶ **Demande de mariage d'un baptisé catholique avec un non baptisé ou avec un chrétien d'une autre confession chrétienne** : l'évêque peut l'autoriser à condition que la Foi et la pratique chrétienne du conjoint catholique soit respectée dans la vie de couple et dans l'éducation des enfants.

Ceux qui le voudront pourront également, à l'occasion de la préparation au mariage, selon ce qu'ils ont vécu dans l'Église, faire la démarche de préparation au Baptême, à la Confirmation, à l'Eucharistie.

- ▶ **Date, heure et lieux** : ils sont à fixer à votre inscription, en fonction des possibilités des paroisses (disponibilité des célébrants, et des églises ND de Victoire et Sacré Cœur).



Si des raisons particulières le demandent, un mariage peut être préparé à Lorient et célébré ailleurs, ou inversement être préparé ailleurs et célébré à Lorient.

- ▶ **Les documents qui vous seront demandés** :
 - vos extraits de naissance (de - de 3 mois),
 - vos dates et lieux de baptême (la demande d'extrait de baptême se fait de paroisse à paroisse, vous n'avez pas à la faire)
 - vos lettres d'intention (voir avec le prêtre)
 - le certificat de mariage civil (à remettre le jour de votre mariage)

- ▶ **Mariage et autres sacrements**

Le **Sacrement du Mariage** vous sera donné au cours d'une célébration à l'église. Cette célébration peut comporter ou non **l'Eucharistie**. Recevoir le **Sacrement du Pardon** fait logiquement partie de la préparation au mariage.

- ▶ **Participation aux frais pour la préparation** : pour la session CPM, une participation de 35€ vous sera demandée pour les documents et frais d'organisation.

- ▶ **Les Fleurs** : Pour le fleurissement de l'église le jour de votre Mariage, vous pourrez vous mettre en relation avec l'équipe de décoration florale de la paroisse.

- ▶ **La musique** : Demandez à votre entourage pour l'accompagnement musical et pour l'animation des chants, autant que possible. Des paroissiens peuvent aussi rendre ce service.

Si un organiste de la paroisse accompagne votre célébration, il est d'usage de lui donner une participation financière de l'ordre de 30€.

- ▶ **La sortie de l'église** : pour ce moment festif, faites votre possible pour éviter qu'on ne vous lance du riz, par respect pour ceux qui en manquent, et par sécurité (le riz est salissant et glissant).



- ▶ **Offrande pour la cérémonie à l'église** : à l'occasion de votre mariage, vous êtes invités à faire une offrande à l'Église. Elle n'est pas pour le prêtre, c'est une participation à la vie de la paroisse et à l'entretien de l'église. Pour le Morbihan, le montant recommandé de cette offrande est de 190€ (chèque à l'ordre de la paroisse St Louis Sacré Cœur, à remettre avant le mariage au presbytère ou bien le jour J).